

Il faut avoir vu, coudoyé et causé avec ceux qui ont charge de la cause éducationnelle des nôtres, dans ces immenses régions de l'Ouest canadien, pour avoir une faible idée de la lutte qu'il a fallu soutenir et des sacrifices qu'a coûtés l'état de choses actuel. Et aujourd'hui encore, malgré tout le terrain gagné et la sympathie plus grande que semblent montrer les gouvernements de l'élément catholique des prairies, les nôtres sont encore obligés de monter une garde sévère et de s'imposer de lourdes charges pour maintenir et affirmer leurs droits acquis. Chose incroyable—mais qui ne doit plus nous surprendre, maintenant,—c'est de l'élément irlandais-catholique que leur viennent les plus sérieuses entraves. C'est l'Irlandais qui bataille avec le plus d'animosité et d'acharnement pour empêcher le canadien-français catholique d'arracher, bribes par bribes, la liberté de faire instruire ses enfants dans la langue et dans la foi de ses pères. Inconscients du tort énorme qu'ils se font à eux-mêmes, les Irlandais continuent dans l'Ouest cette persécution irraisonnée, fanatique et aveugle contre ceux-là mêmes qui seraient une si précieuse acquisition pour la défense et le triomphe de la cause catholique là-bas.

Les Orangistes qui ne sont qu'une poignée ont ensuite beau jeu à soulever les préjugés et à s'opposer avec violence à toute concession.

Ce que demandent aujourd'hui nos frères de la Saskatchewan et de l'Alberta est bien peu de chose.

"Pourquoi, disent-ils, ne nous serait-il pas permis de faire ici ce qui se fait partout dans l'empire Britannique ?

"Et nous ne le demandons même pas, nous ne l'exigeons même pas! Nous n'osons pas même le demander à des citoyens qui devraient avoir plus de largeur de vues! Nous nous contentons de leur dire: Laissez-nous au moins le peu que nous accorde la loi mesquine qui nous régit. Cette loi permet à nos enfants d'apprendre d'abord assez de français pour être en état de réciter leurs prières correctement dans la langue de leurs pères et de leurs mères, de pouvoir lire et écrire aux auteurs de leurs jours dans la langue dont ces bons parents se sont servis pour inculquer à leurs enfants l'amour de Dieu et de la Patrie. Et ensuite, ces enfants seront obligés par cette loi de n'apprendre que l'anglais et de tout apprendre en anglais.

"Voilà tout ce que l'on nous accorde et encore, aux yeux de quelques-uns, c'est trop et on veut nous l'enlever sans songer qu'on blesse ainsi nos sentiments les plus légitimes, qu'on fait preuve d'une mesquinerie, d'une étroitesse d'esprit inconnues dans toutes les parties de l'immense Empire britannique, qu'on enlève dans le cœur de ceux qui sont ainsi privés de leurs droits et qui en souffrent, l'amour d'un drapeau qu'on prétend être l'emblème de toutes les libertés légitimes.

"Et pourquoi ne serions-nous pas de loyaux sujets de sa Majesté tout en sachant une autre langue que l'anglais?"

La chose est possible, c'est évident, et les hommes d'Etat de l'Angleterre le comprennent bien, en 1852, quand les Evêques de la Province de Québec vou-